

tement qui existe dans l'Ouest et du contentement qui règne dans les provinces de l'Est. A mon avis, on a exagéré la sérénité de la situation qui prévaut dans l'Est et l'on a grossi à plaisir le mécontentement des populations de l'Ouest. Ce mécontentement, on l'a attribué à des causes insignifiantes quand, en réalité, elles tiennent à l'essence même de la vie des gens. Par la volonté de la Providence, l'ouest canadien offre des avantages et des désavantages; à cet égard, il ne diffère pas des autres parties du globe terrestre. Sous prétexte d'implanter une politique dite nationale, on a maintes fois, au nom de la nation, fait impitoyablement violence à l'état naturel des choses, ce qui avait pour effet, en chaque cas, d'accentuer les désavantages et d'amoin-drir les avantages. Conçoit-on que les populations de l'Ouest puissent vivre dans le contentement lorsqu'elles se trouvent privées du débouché naturel que constituent les Etats-Unis, quand elles voient leur débouché de l'Est devenir la proie des maîtres audacieux et méchants de la "vaste mer", et les hommes politiques se faire trop souvent un jeu du seul débouché qui leur reste vers le nord? Non, des populations intelligentes et fortes ne sauraient jamais se contenter d'un tel état de choses.

L'Ouest se rend compte de son isolement, il en souffre. Comment veut-on que ses populations se contentent de leur sort, elles qui sont pour ainsi dire ensevelies dans les profondeurs d'un continent,—les habitants de l'Est ne saurait se faire idée de cela,—et qui ne peuvent faire de commerce avec le reste du monde que par les débouchés sur lesquels d'autres ont la haute main? Il n'est pas de sentiment plus puissant que celui qu'une population nourrit à l'égard de ses débouchés naturels; y porter atteinte, s'en faire un jeu politique, le méconnaître soi-disant pour le bien de quelque autre partie du pays, c'est en quelque sorte fouler aux pieds l'intérêt bien entendu du Dominion en général.

On entend fréquemment des gens,—c'est du moins ce que j'ai constaté plus souvent que jamais depuis un an,—parler sottement de sécession. Il se dessine à l'horizon un nuage que nos hommes d'Etat feraient bien d'observer avant qu'il amène la tempête. Ces sortes de propos sont insensés, mais il est autre chose qui l'est encore plus: c'est de persister à fermer les yeux sur cette manifestation spontanée et générale des aspirations de l'Ouest. Je le répète, le fait de méconnaître ces aspirations pour quelque motif que ce soit est encore plus stupide que les propos auxquels j'ose à peine faire allusion.

[M. Bird.]

M. DUFF: Monsieur l'Orateur, c'est assurément avec un vif intérêt que chacun a prêté l'oreille aux excellents discours que les représentants de Prince-Albert (M. Knox) et de Nelson (M. Bird) viennent de faire sur les ressources et la praticabilité de la voie de la baie d'Hudson. Avant d'entamer le sujet à mon tour, je tiens à faire savoir que je vois d'un oeil très favorable les aspirations de nos compatriotes de l'Ouest. En matière de tarif,—sujet qui nous tient à cœur,—il me semble que mes vues sont presque aussi larges que les leurs. Je me rends compte aussi des inconvénients auxquels ils se heurtent et qui résultent de la longue distance que leur grain et leurs autres produits agricoles doivent franchir avant d'atteindre les marchés européens. Les populations des provinces ne sont pas moins à plaindre en ce sens qu'elles sont exclues du vaste marché de la république voisine et que, par suite de la cherté du transport, elles ont beaucoup de peine à vendre les produits que, sans cela, elles trouveraient à écouler dans les provinces de Québec et d'Ontario, ainsi que dans celles de l'Ouest. Ainsi, dans ce que je dirai, je veux que mes collègues comprennent bien que toutes mes sympathies sont acquises à l'Ouest et que j'appuierais le projet de résolution si je pouvais croire un seul instant que le projet du chemin de la baie d'Hudson est praticable.

Il me semble que l'affaire peut être examinée sous trois aspects. D'abord, est-il possible d'établir la voie depuis Le Pas jusqu'à la tête de ligne de la baie? Selon moi, le Gouvernement devrait faire tout ce qui est possible pour les habitants du nord du Manitoba. Si cette partie de la province offre de grandes ressources à exploiter, comme l'affirme le député de Nelson, et s'il est prouvé de manière à convaincre les autorités du chemin de fer, le Parlement et le ministère qu'il serait sage de parachever l'entreprise, je suis d'avis que l'on devrait se mettre à l'œuvre. Cependant, je ne puis pas examiner cet aspect de la question d'une manière satisfaisante, parce que je ne suis guère renseigné sur le sujet.

Le second point que j'aimerais discuter a trait à la praticabilité d'une voie navigable depuis les têtes de ligne de Port-Nelson jusqu'en Europe. Les deux honorables députés l'ont dit, il s'est écrit beaucoup de choses depuis deux ans relativement à cette voie.

Mon collègue a cité ce que le capitaine Anderson, qui a demeuré dans cette région durant plusieurs années, a écrit sur la baie et le détroit d'Hudson. J'ai devant moi ses divers rapports de 1911 à 1915, et j'en parlerai dans quelques instants. L'honorable dé-